

## COMPTE RENDU

SEANCE DU MARDI 27 OCTOBRE 2009 à 21 H 00

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès verbal de sa séance précédente.
3. Salle communale : Attribution lot n° 5 : étanchéité
4. Trésorerie de Castries : Recouvrement des produits locaux – autorisation de poursuites.
5. Notation du personnel communal.
6. Demande d'accompagnement technique et financier au Conseil Général pour la réalisation du sentier vert pédagogique intercommunal.
7. Dossier Photovoltaïque de la salle communale : Demande de subvention et proposition de contrat avec Energie sud.
8. Délibération pour autorisation de tri des livres de la bibliothèque.
9. RAM : Projet de création d'un demi poste supplémentaire.

Présents : Mmes BALSAN Monique, FABRE Marie-Thérèse, Catherine GUILLERMET, GABRIELI-MAGOT Hélène, Jacqueline GERBE, Valérie REIMUND.  
M. CLIMENT Gilles, COMBETTES Joël, Dominique CROULLEBOIS, FABRE Samuel, RAYMOND Joël, SERVES Thierry.

Absents excusés : Catherine Mavel, Pierre Fortier.  
Pas de procuration.

#### 1. Approbation de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal l'ordre du jour qui comporte 9 points, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Approbation du procès verbal de sa séance précédente.

Le procès verbal de la séance du 17 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

#### 3. Salle communale : Attribution lot n° 5 : étanchéité.

L'ouverture des plis par la Commission d'appel d'offres a eu lieu le lundi 12 octobre 2009, Après analyse des offres par le Maître d'oeuvre en concertation avec la mairie, la Commission d'appel d'offres propose d'attribuer le lot suivant :

- 5 Lot n° 5 : étanchéité à la Sté M.I.E. pour un montant de 38 194.00 €HT.

Le Conseil municipal attribue le lot à la Sté M.I.E. par 11 voix pour et 1 abstention.

#### 4. Trésorerie de Castries : Recouvrement des produits locaux – autorisation de

poursuites.

En cas de non paiement des impôts locaux par les administrés, le percepteur peut engager des poursuites pour le recouvrement de ces produits locaux, le conseil municipal doit donner son accord afin d'autoriser ces poursuites. Le conseil municipal accorde une autorisation permanente envers le percepteur de Castries afin de lui permettre d'engager des poursuites.

5. Notation du personnel communal

- 6 Christine BOIX : 17,50.
- 7 Catherine CARRERAS : 16,25.
- 8 Brigitte BRISSON : 14,25.
- 9 Isabelle LACOMBE : 16,00.
- 10 Jean-François SAYEN : 16,75.
- 11 Nicole CLIMENT : 16,50.

6. Demande d'accompagnement technique et financier au Conseil Général pour la réalisation du sentier vert pédagogique intercommunal.

L'adjoint à l'environnement présente le projet de réalisation d'un sentier vert pédagogique intercommunal. Le conseil municipal approuve le projet et autorise le Maire à faire une demande de financement auprès du Conseil Général.

7. Dossier photovoltaïque de la salle communale : Demande de subvention et proposition de contrat avec Energie sud.

Monsieur l'Adjoint délégué à l'environnement et au développement durable fait part au Conseil municipal du devis de l'entreprise Structure Bois d'un montant de 137 325.75 €HT concernant l'équipement photovoltaïque de la salle communale. Le Conseil municipal approuve ce devis et sollicite une subvention auprès du Conseil Régional.

8. Délibération pour autorisation de tri des livres de la bibliothèque.

Afin d'effectuer l'opération de désherbage qui consiste au tri des livres anciens de la bibliothèque, il est nécessaire de désigner une personne responsable de cette opération. Le Conseil municipal désigne Madame Jacqueline Gerbe.

9. RAM : Projet de création d'un demi poste supplémentaire.

Les 203 assistantes maternelles du relais d'assistantes maternelles de Castries sont gérées par une seule personne. La création d'un demi poste supplémentaire est devenue nécessaire. L'avis des communes est sollicité. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.